



Une célébrité locale

C'est un animal commun de nos campagnes, que vous serez susceptibles de rencontrer au cours d'une randonnée, car contrairement aux idées reçues, le lièvre n'est pas un animal craintif et se laisse facilement contempler. Son pelage plus roux, ses oreilles plus longues que la tête aux extrémités noires, ses pattes de derrière

voyaient l'animal près de son bateau, pouvait s'attendre à une catastrophe. Sa patte a longtemps été utilisée comme amulette porte-bonheur avant d'être remplacée par celle du lapin. Aujourd'hui, les superstitions ont disparu, mais le lièvre continue à faire parler de lui. Ainsi les plus jeunes habitants de la ville d'Hazebrouck appren-



Lièvre en hiver.

beaucoup plus longues que celles de devant, le distingue nettement de son cousin le lapin. Par contre, le lièvre a longtemps bénéficié d'une mauvaise réputation. Lorsqu'il est traqué, il fuit en zigzaguant ; à cause de cette attitude, il fut qualifié de peureux chez les auteurs anciens. Toutes sortes de superstitions ont également couru à son sujet : un lièvre aperçu le long d'une route annonçait un incendie, tandis qu'un marin qui

neut dès l'école primaire, la traduction du nom de leur ville : « haze » signifie en flamand lièvre et « brouck » marais, le tout donnant le marais au lièvre. Tandis qu'à Saint-Sylvestre-Cappel, un estaminet porte le nom d'Hazewinde, « le lièvre au vent ». Le propriétaire propose une cuisine typique de notre région, à base de produits locaux. N'y voyez surtout pas une allusion de mauvais goût de notre part... !



Estaminet à Saint-Sylvestre-Cappel.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Boeschève : Visites du Moulin de l'Ingratité ou « Ondankmeulen » (03.28.42.50.24), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

Cassel : Visites du moulin « Casteel Meulen », visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.40.52.55), brasserie Zannekin (03.28.48.43.22).

Godewaersvelde : Site de l'Abbaye du Mont des Cats (boutique de produits du terroir 03.28.43.83.60).

Hazebrouck : Musée municipal « Ancien Couvent des Augustins » (03.28.43.44.46), Maison Musée de l'Abbé Lemire (03.28.41.84.67), Club Montgolfière Passion (03.28.41.65.59).

Steenvoorde : Visites des Moulins Drievenmeulen et Noordmeulen sur rendez-vous (03.28.42.97.98), Maison des Automates « les Gigottos Automates » (06.74.30.43.08).

Terdegheem : Visites du Moulin de la Roomse sur rendez-vous (03.28.43.45.81), visites du « Steenmeulen » et du musée rural flamand sur rendez-vous (03.28.48.16.10).

Manifestations annuelles

Berthen : Fête de l'Attelage - 15 août (03.28.42.51.00).

Boeschève : Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

Cassel : Carnaval d'hiver dimanche avant Mardi gras, Carnaval d'été lundi de Pâques, « Cassel cornemuses » en juin, Fête du « Casteel Meulen » - 14 juillet ;

Salon des Antiquaires en septembre (03.28.40.52.55).

Godewaersvelde : Fête du Cochon en août (03.28.42.50.06), Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.43.81.00).

Hazebrouck : Carnaval de la mi-Carême, Championnat de Flandres de montgolfières en mai, Fête des amis de « Tis'je » et « Tas'je » en juillet (03.28.43.44.45), « Ville ouverte » festival d'artistes de rue en septembre (03.28.49.51.30).

Sainte-Marie-Cappel : Festival International de la Bière Artisanale en septembre (03.28.40.52.55).

Steenvoorde : « Mei Feest » fête agricole en mai, Fête du Houblon en octobre (03.28.49.77.77).

RDV Nature et Patrimoine : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » :

Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme de Cassel :

03.28.40.52.55.

Mairie d'Hazebrouck - Service Tourisme : 03.28.43.44.45.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 15

Sentier d'Entre-Monts Saint-Sylvestre-Cappel (6 km - 2 h 00)



Sainte-Marie-Cappel.

①

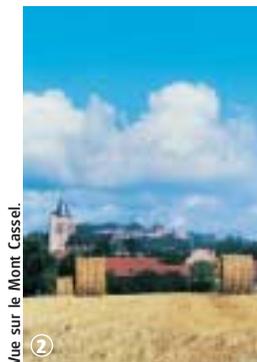
Randonnée Pédestre
Sentier d'Entre-Monts :
6 km

Durée : 2 h 00

Départ : Saint-Sylvestre-Cappel : église, parking

Balises : jaune

Carte IGN : 2403 Ouest



Vue sur le Mont Cassel.

②

L'avis du randonneur :

Ce parcours familial emprunte de petites routes tranquilles et donne un aperçu intime de la Flandre : habitat traditionnel, pommeraies, haies vives, estaminet. La meilleure période s'étend d'avril à octobre. Certains passages humides nécessiteront le port de chaussures étanches en période de pluie.



Rédactrice : Aline Adcx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 4 : P. Houzé - 3 : E. Bubbe

Sentier d'Entre-Monts

(6 km - 2 h 00)

Départ : Saint-Sylvestre-Cappel : église, parking.

1 Face à la mairie, empruntez à droite la route d'Hondeghem sur 50 m puis, à la fourche, continuez à gauche sur la rue des Acacias. Au bout, tournez à droite. La rue des Moulins devient la route du Koorten Loop - raccourci. Prenez à gauche le Middel weg - chemin du Millieu.

2 A l'angle de la pommeraie, suivez à droite le chemin Princier. Notez sur la carte IGN l'indication Schoonen Borst - belles poitrines - qui rappelle qu'un estaminet aux hôtesses accueillantes existait autrefois ici. A la chapelle N.D. de Grâce, descendez à gauche.

3 Empruntez à droite la route puis, après le n° 5, à gauche le chemin caillouté. A l'intersection suivante, poursuivez à droite. Avec de la chance, vous pourrez apercevoir dans les champs quelques lièvres. Notez sa fourrure brune et ses très longues oreilles.

4 Dirigez vous à droite vers Saint-Sylvestre-Cappel. Vue sur les monts Cassel et des Récollets. A la chapelle Sainte-Marie, prenez à droite le chemin de Borre puis à gauche un sentier qui rejoint la route du Koorten Loop. Y subsistent des restes du bocage flamand. 100 m après les dernières habitations, empruntez à gauche le chemin enherbé puis à droite contournez la pâture - ancienne voie ferrée. A la route, retrouvez à gauche puis à droite le centre-village. Cafés, estaminet et restaurant vous y attendent pour un repos bien mérité.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

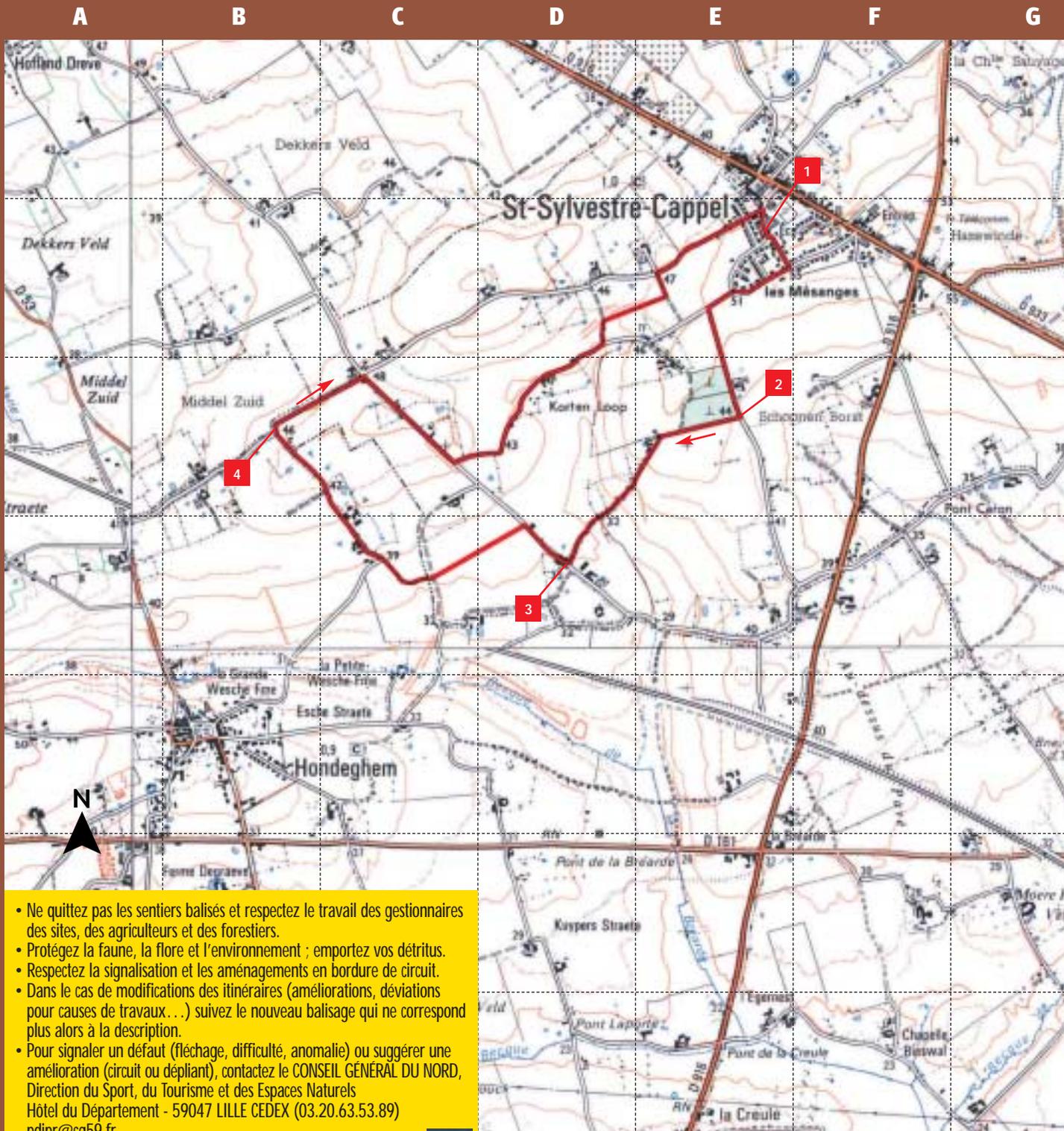
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)
pdipr@cg59.fr